

GROUPEMENT D' « ACHATS » POUR UN ÉCO-HABITAT SUR LE PAYS DIGNOIS : MOTIVER LE PASSAGE À L'ACTE DES PARTICULIERS

COMPTE RENDU Réunion DIGNE LES BAINS

23 mai 2014

Deuxième réunion publique organisée dans le cadre de la mise en place d'un groupement d'achats sur le Pays Dignois.

Participant-es

Jean-Simon Pagès, co-gérant Énerg'éthique 04
 Camille Zanuttini, Énerg'éthique 04
 André Fabre, Énerg'éthique 04
 Swan Fauveaud, Énerg'éthique 04
 Milian Carré, Énerg'éthique 04
 Guillaume Thabuis, Énerg'éthique 04
 Thierry Michel, Énerg'éthique 04
 Roger Proix
 Annick Proix
 Myriam Le Page
 Ariane Chatelet
 Jacques Lair
 Christel Ferré
 Françoise Eymard-Duvernay
 Chrystelle Poirot
 Véronique Martin
 Benoît Séjourné

Objectifs de la réunion

- (i) informer de l'initiative
- (ii) construire avec les personnes intéressées pour déterminer les champs d'action possibles de ce groupement

Résumé de l'initiative

Malgré l'envie commune de rendre notre habitat plus économe en énergie, d'utiliser des matériaux et matériels plus respectueux de l'environnement, beaucoup d'entre nous, par insuffisance de connaissances, de compétences, de moyens financiers hésitent ou renoncent à passer à l'acte. Énerg'éthique 04, coopérative d'énergie renouvelable citoyenne propose, pour surmonter certains de ces obstacles de mettre en place un groupement « d'achat » dans le domaine de l'énergie et de l'éco- construction.

En fonction des attentes, ce groupement pourrait répondre à différents types de besoins :

- 1- Approvisionnement en énergie (combustibles,..)
- 2- Travaux de construction et /ou d'installation (achat de matériau, matériel et de service)
- 3- Travaux entretien maintenance d'une installation (achat de matériel , de service)

4- Conseil, formation, accompagnement pour la réalisation de travaux,

5 - Autres

Les réunions de concertation avec les habitants du Pays Dignois visent à préciser les champs d'actions possibles pour ce groupement et les conditions de démarrage.

Pistes d'actions envisagées suite à la discussion

Motivations principales :

- isolation des maisons
- approvisionnement en bois (granulés, bûches)
- formation à l'entretien et l'usage d'un chauffe-eau solaire

Discussions et conclusions :

La discussion s'est beaucoup axée autour de l'isolation et de ce qui est possible de faire soi-même. La conclusion est qu'il ne faut pas nécessairement exclure les entreprises qui sont porteuses de savoir-faire et de garantie de qualité.

Il est aussi ressorti qu'il n'est pas forcément évident de mettre en place un groupement sur ce type de démarche. Chaque maison a ses particularités, il est donc difficile de mutualiser un achat de matériel, etc. (la quantité de matériel varie en fonction du type de mur, ...)

Également difficile de se présenter aux entreprises avec du matériel acheté qui n'est pas le leur.

!! cf. démarche de Philip Arioli qui met en contact des entreprises pour faciliter le groupement de matériel en commun.

L'avantage d'un groupement ici réside surtout dans la partie « apport d'affaire » pour l'entreprise => permettra peut-être de négocier des tarifs main d'œuvre avantageux ?